

LYON-SPORT

Seul Journal de tous les Sports de la Région Lyonnaise, des Alpes, et du Sud-Est

Téléphone : 27-45

Organe officiel de l'AUTOMOBILE-CLUB DU RHONE et des Sociétés sportives

Téléphone : 27-45

PARAISANT LE LUNDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et Départements limitrophes.....	10 fr.
Autres Départements.....	11 »
Etranger.....	12 »

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

LYON -- 34, Rue Tupin, 34 (à l'entresol) -- LYON

Les manuscrits ne sont ni conservés ni rendus

AVIS AUX CORRESPONDANTS ET AUX SOCIÉTÉS :

Les Communications doivent parvenir avant le Jeudi soir.
Les Comptes-Rendus des Réunions, pour paraître le lundi, doivent être envoyés par hors-sac au dernier courrier du dimanche (S'entendre préalablement avec la Direction, enveloppes spéciales).

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Causerie Sportive

Le monde de l'escrime s'agite. A la voix de quelques-uns de ses leaders il se sou-ève en masse contre ses juges, ceux qu'il choisit lui-même et dont plusieurs alternent dans les tournois, les délicates fonctions d'arbitre avec le rôle actif et combien ingrat, de simple tireur.

La mode, conforme pour une fois avec la logique est actuellement à l'escrime à l'épée, une méthode nouvelle et savante qui a mis à profit les enseignements de l'ancienne escrime classique en se débarrassant, dans la mesure du possible de ce qu'elle avait de conventionnel et d'utile.

Cette révolution ne va pas sans occasionner des déchirements et des surprises. Voici qu'apparaissent et que se mettent en évidence des tireurs dont personne n'avait entendu parler et voici que restent sur le carreau des célébrités dont la valeur jusqu'à aujourd'hui incontestée ne s'est pas trouvée assez au-dessus de celle des nouveaux compétiteurs pour annihiler le rôle du hasard toujours appréciable dans le sport qui nous occupe.

Il a fallu cette arrivée intempestive d'outsiders et cette défaite imprévue de grands favoris, pour qu'on songe à s'apercevoir que les tournois d'escrime comportent une part d'aléa considérable et aussitôt la campagne a commencé. On a ouvert le feu sur trois points à la fois : l'inexactitude des assauts en un coup de bouton, les erreurs des juges, l'absence de système marqueur.

Le résultat des assauts en un coup de bouton n'est pas exact. Vérité incontestable, tellement axiomatique même que, n'était le désir qu'on a eu de rapprocher l'assaut d'épée du duel, on pourrait demander dans quel cerveau paradoxal cette idée a pu jaillir. De même que le meilleur joueur de tennis peut manquer un coup de raquette, que le plus habile boxeur peut encaisser le swing fatal, que le meilleur cheval peut buter, à plus forte raison, le plus fort escrimeur du monde peut manquer son coup et se faire toucher, alors qu'il croyait et devait toucher. Mieux que cela encore, faites faire une poule en un coup de boutons à huit tireurs de première force avec un neuvième qui saura faire seulement ce que nous appelons le coup de campagne, ce dernier sera sûrement premier si les huit adversaires ne connaissent pas le coup dont il s'agit.

Voilà donc un tireur qui connaît un seul coup et qui va se trouver vainqueur de huit autres bien supérieurs à lui, comme science des armes. Rien n'est évidemment plus injuste ni plus faux. Qu'on supprime donc les assauts en un coup de bouton, qu'on les remplace par autre chose, soit l'assaut de 3 minutes, tout vaudra mieux si l'on a soin d'empêcher que les tireurs ne soient tentés par la complication même de l'épreuve de faire entre eux telle ou telle combinaison susceptible de fausser les résultats.

Passons maintenant à la question des juges. On les a maudits, ces derniers temps et pendant beaucoup plus de 24 heures, en dépit de l'usage établi. On est même, à mon sens, allé beaucoup trop loin. Il faudrait cependant distinguer. Voici, par exemple, le jury du Championnat individuel de la Grande Semaine d'Epée. Il n'a pas été plus ménagé que les autres. Je serais cependant curieux de savoir ce que répondraient ses détracteurs si on leur demandait de dire, — toute question de personnalité à part — quels étaient les membres de ce jury qu'on pouvait accuser d'être partiaux ou incapables. Cela n'a pas empêché qu'on leur ait implicitement appliqué l'épithète irrévérencieuse et générale de *dindons*, un mot qui n'est pas fait pour encourager les Mécanes du Sport.

Quelles que soient l'attention, la compétence, l'impartialité d'un jury, il est sujet à se tromper ou, ce qui revient au même, à rendre un jugement en désaccord avec l'opinion du public et celle des tireurs. Le

seul remède possible à apporter à cet état de choses est que quelqu'un trouve un procédé *automatique* de marque, pour enregistrer les coups de bouton. La solution que propose M. J. J. Renaud me séduit tout plein : les deux tireurs munis d'un vêtement ad hoc sont reliés à une source électrique de telle manière que si l'un vient à être touché par la pointe adverse, une sonnerie électrique se fait entendre. Le costume spécial, est, paraît-il, peu seyant et comporte l'adjonction d'un fil de terre qui donne à l'escrimeur un faux air de hanne-ton. La belle affaire. Nous ne sommes plus au temps où l'on faisait de l'escrime en habit de satin avec des manchettes en valenciennes et, tels que nous sommes actuellement, avec notre masque et notre cuissard, nous ne sommes pas déjà si séduisants pour que la question ait de l'importance.

Le principal, en attendant que soit appliqué ce précieux système ou tout autre analoge est que nous ne nous dévorions pas trop entre nous. Le public ne connaît le monde de l'escrime que par ses disputes. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il en fût autrement, et que ceux d'entre nous qui écrivent sur l'escrime s'attachent, de préférence, à la faire comprendre. Il y a tant de gens qui ont besoin de *comprendre*, parmi ceux qui tirent comme parmi ceux qui jugent. G. T.

Courses d'Aix-les-Bains

1^{er} jour. — Jeudi, 20 juillet 1905.

PRIX DU REVAR

2.000 fr. — International. — A réclamer. — 1.000 m.

Barbou-Fotesco	Minuscule (1000)	58 1/2
Aug. Berard	Coronation	57
J. Blanc-Parron	Vigny	57
Desprez	Galgala (3000)	55 1/2
A. Druelle	Pavillon Noir	58
Durand	Ursuline	55 1/2
Baron de Jessé-Levas	Armateur III	55
Cte de la Tour-du-Pin	Roseen-Dhu	60 1/2
Laubresse	Mlle Marie	56 1/2
J. Lieux	Pierrot III	62
—	Mogador	62
—	Triquetière	57
J. Merle	Kaisariel	62
Baron R. de Montal	Chiffon (3000)	54 1/2
G. Naégely	Nuevo	62
Sully-Lévy	Primatie (3000)	61

NOS FAVORIS : ECURIE LIEUX, Roseen-Dhu, Armateur III.

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

5.000 fr. — 2^e série. — 2.400 mètres.

Poe Pierre d'Arenberg	Mon hen	52 1/2
—	Saucats	52 1/2
—	Left-leg-first	55
Cte Clermont-Tonnerre	Rama	55
Vte d'Espous de Paul	Titania	55
Cte de la Tour-du-Pin	Roseen-Dhu	60 1/2
J. Lieux	La Voluse	60 1/2
—	Périschole	52 1/2
—	Pierrot III	64
—	Pensa	60 1/2
—	Hovas	52 1/2
—	Pilocarpia	52 1/2
J. Merle	Yak	54
L. de Romanet	Grillon	54
—	Écureuil	54
Géo Trabaud	Hanoi	54
A. Zafropulo	Madame	60 1/2

NOS FAVORIS : ECURIE LIEUX, Left-leg-first, Hanoi.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

Handicap. — 2.000 mètres.

J. Lieux	Punta Gorda	64
—	Condé	63 1/2
Prince P. d'Arenberg	Gradignan	62
J. Lieux	Pierrot III	61 1/2
—	Va et Vient	61
—	Pensa	60
—	La Valuse	56 1/2
—	Commère	53 1/2
Baron Saint-Genest	Oasis	51 1/2
Cte de la Tour-du-Pin	Erin	51
A. Zafropulo	Persée	50 1/2
Géo Trabaud	Hanoi	50 1/2

L. de Romanet	Grain d'Or	50
—	Ecureuil	49 1/2
Camille Blanc	Ugolin	49
Marquis de Tracy	Beau Sire	48 1/2
A. Salleron	Jéricho	47
Prince P. d'Arenberg	Saucats	46 1/2
Laubresse	Mazzantini	46 1/2
A. Zafropulo	Négapatam	46 1/2
G. Naégely	Ricardo	42 1/2
L. de Romanet	Graziella	42 1/2
Vte d'Espous de Paul	Ferdinand	42 1/2
—	Sin	41
Baron R. de Montal	La Ripopée	40

NOS FAVORIS : ECURIE LIEUX, Saucats, Gradignan.

PRIX DU MONT DU CHAT

Steeple-Chase International. — 4.000 m.

Baron de Saint-Genest	Laboureur	5 73
—	Méharin II	4 68
Vte G. de Fontarce	Astuce	4 68
Baron R. de Montal	Demouville	6 73
Ed. Heer	Eglantier II	4 73
Baron de Jessé-Levas	Serpent II	6 73
Sully-Lévy	Brax	5 73
Cte de la Tour-du-Pin	Perlinpinpin	5 73
A. Bérard	Fitz Omnium	5 73
—	Evreux	6 78
A. Druelle	Cloreste	5 73
E. Duffoure	Baher's Pole	5 73
R. Clermont-Tonnerre	Danton II	4 68
De Gaullier	Hérissou	4 73
J. Merle	Catane	6 73
G. Naégely	Viole d'Amour	4 68
G. Keller	Argument	4 73
—	Oban	4 73
Baron de Menasse	Dorothée	4 72

NOS FAVORIS : VIOLE D'AMOUR, Argument, Cloreste.

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

2.000 francs. — Course de haies. — 3.000 mètres.

J. Peyron	Montjoie	4 63
A. Zafropulo	Lucrèce II	4 65
Baron de Jessé-Levas	Picra Santa	4 63
A. Bérard	Chattemitte	4 63
R. Guinet	Candide	5 63
De Romanet	Bristol	4 65
J. Merle	Amoureuse II	5 65
G. Keller	Embrassade	6 65
L. de Romanet	Rameau II	4 63
M. Crouzon	Réfractaire	5 63

NOS FAVORIS : LUCRÈCE II, Chattemitte, Candide.

2^e Jour. — Dimanche, 23 juillet.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

2.000 fr. — Prix spécial. — 2.000 mètres.

Vte d'Espous de Paul	Ferdinand	—
Durand	Ursuline	—
Baron A. de Montal	Chiffon	—
J. Lieux	Pierrot III	—
—	Pensa	—
—	Hovas	—
A. Zafropulo	Pilocarpia	—
—	Megapatam	—
—	Ripolin	—
Prince Pierre d'Arenberg	Saucats	—
—	Queyrac	—
A. Bérard	Coronation	—
J. de Vains	Dracena	—
Vte d'Espous de Paul	Périschole	—
Baron de Jessé-Levas	Armateur III	—
J. Blanc-Paron	Vigny	—
L. de Romanet	Graziella	—
G. Naégely	Niévo	—
Camille Blanc	Ugolin	—
Laubresse	Mazzantini	—
J. Tible	Mademoiselle Morie	—

PRIX DU CERCLE

6.000 fr. — Distance : 2.000 m.

Vte d'Espous de Paul	Titiano	—
—	Ferdinand	—
J. Lieux	Pilocarpia	—
—	Hovas	—
—	Liberty	—
—	Périschole	—
A. Zafropulo	Négapatam	—
Géo Trabaud	Hanoi	—
Camille Blanc	Ugolin	—
L. de Romanet	Grain d'Or	—
—	Ecureuil	—
Poe Pierre d'Arenberg	Left Leg First	—
—	Moer hen	—
Cte de la Tour-du-Pin	Roseen Dhu	—
Cte Clermont-Tonnerre	Rama	—
A. Salleron	Jéricho	—
Laubresse	Mazzantini	—

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

Steeple-Chase. — 6^e Série. — 3.400 mètres.

Baron de Saint-Genest	Laboureur 5	68
—	Méharin II 4	66
J. Peyron	Montjoie 4	66
A. Zafropulo	Mousieur Lure 5	68
—	Lucrèce II 4	66
Vte G. de Fontarce	Astuce 5	66
Baron de Montal	Demouville 6	69
Baron de Jessé-Levas	Serpent II 6	69
A. Bérard	Edelweiss 6	69
Cte de la Tour-du-Pin	Perlinpinpin 5	68
R. Guinet	Candide 5	68
J. Merle	Catane 6	69
Baron de Menasse	Dorothée 4	66

PRIX DE LA VILLA DES FLEURS

6.000 fr. — Handicap. — 2.400 mètres.

J. Lieux	Punta Gorda	64
—	Va et Vient	61
—	Pensa	60
—	La Valuse	56 1/2
L. André	Royalty	54
Lieux	Commère	53 1/2
A. Zafropulo	Madame	53
—	Left Leg First	51 1/2
Prince P. d'Arenberg	Erin	51
A. Zafropulo	Persée	50 1/2
G. Trabaud	Hanoi	50 1/2
L. de Romanet	Grillon	50
—	Ecureuil	49 1/2
P. d'Espous de Paul	Titiano	49
Marquis de Tracy	Beau Sire	49
Camille Blanc	Ugolin	49
A. Salleron	Jéricho	47
Laubresse	Mazzantini	46 1/2
A. Zafropulo	Négapatam	46 1/2
J. Merle	Yak	46 1/2
G. Naégely	Ricardo	43 1/2
Vte d'Espous de Paul	Ferdinand	42 1/2
—	Sin	41
Baron de Montal	La Ripopée	40

PRIX DE CHAMBERY

Haies. — Handicap. — 300 m.

Baron de Saint-Genest	Oasis 4	—
—	Laboureur 5	—
—	Méharin II 4	—
J. Lieux	André 4	—
Peyron	Montjoie 4	—
—	Surcouff III 4	—
A. Zafropulo	Monsieur Lure 5	—
—	Lucrèce II 4	—
J. de Vilmorin	Dame de France 5	—
Baron de Jessé-Levas	Picra-Santa 4	—
Sully-Lévy	Brax 5	—
Mme Schnoller	Palmer 6	—
A. Bérard	Chattemitte 4	—
A. Gumet	Candide 5	—
J. Merle	Amoureuse II 5	—
—	Kaisariel 4	—
C. Naegely	Biscarra 4	—
A. Lassard	Solfatara 4	—
G. Keller	Embrassade 6	—
L. de Romanet	Rameau II 4	—
M. Crouzon	Réfractaire 5	—

PRIX DE HAUTECOMBE

Haies. — 3.000 m.

Baron de Saint-Genest	Birka 3	66
J. Lieux	Pilocarpia 3	66
A. Zafropulo	Ripolin 3	66
R. Cronneil	Drag II 3	66
—	Ko-Ki 3	66
—	Anritum 3	66
A. Bérard	Mallet Yarro 3	66
—	Coronation 3	66
J. Turnbule	Ballad 3	66
Marquis de Tracy	Le Venin	66
E. Duffoure	Sel-Gris 3	66
Desprez	Galgala (2000) 3	64
Il. Salleron	Menthol 3	66
J.-B. Prudhon	Folle Jambe 3	66
J. Bernard	Pelops II 3	66
—	Ste-Colette (2000) 3	64

LE RAID LYON-AIX-LES-BAINS

Une dépêche de Paris nous apprend que la liste des engagements pour le raid militaire national Lyon-Aix-les-Bains vient d'être close au ministère de la guerre.
Il y a 72 concurrents inscrits dont nous publierons la liste dans notre prochain numéro.
Cette épreuve hippique sera donc des plus importantes, car jusqu'à présent aucun raid n'a réuni un aussi grand nombre d'officiers concurrents. A celui de l'année passée (Lyon-Vichy), n'ont pris part que 25 officiers.

Rappelons que le raid comporte un parcours de 171 kilomètres se décomposant comme suit :
1^{re} journée (26 juillet). — De Lyon à Lagnieu (55 kilomètres).

Étape sur route avec quelques échappées à travers pays sur piste visiblement indiquée et comportant quelques obstacles de campagne. Allure maxima : 13 km. à l'heure.

2^e journée (27 juillet). — De Lagnieu à La Tour-du-Pin par Bourgoin (65 kilomètres). Étape sur route à travers pays. Allure libre.

3^e journée (28 juillet). — De La Tour-du-Pin au champ de courses d'Aix-les-Bains, par le col d'Aiguebelette (51 kilomètres). Allure libre.

A) De La Tour-du-Pin au col d'Aiguebelette (37 kilomètres). Allure maxima : 15 kilomètres à l'heure.

La fin du parcours ci-dessus comporte un itinéraire par chemin mulotier.

B) Descende, en neutralisation, du col d'Aiguebelette au point occupé par le groupe scolaire de La Villette (6 kilomètres). Durée de la neutralisation : Une heure et demie.

C) Du point désigné ci-dessus au champ de courses d'Aix. Arrivée (14 kilomètres). Allure libre.

4^e journée (29 juillet). — Présentation des chevaux sur la piste du champ de courses. Parcours : 1.600 mètres. 8 obstacles.

Durée : 3 minutes 35" (Vitesse moyenne 440 m. à la minute).

Dans la matinée du même jour les chevaux auront été examinés par le jury qui éliminera ceux d'entre eux qu'il reconnaîtrait incapables de subir honorablement l'épreuve sus-mentionnée.

Conditions générales

Qualification des chevaux. — Chaque officier devra monter son cheval d'armes. Le cheval devra avoir été inscrit à son nom sur les contrôles avant le 20 juin 1905.

Classement. — Les durées du parcours des trois premières journées seront additionnées pour chaque concurrent et serviront à l'établissement du classement.

L'épreuve du quatrième jour n'a d'autre but que de servir à la vérification de l'état des chevaux et n'entre pas en ligne de compte pour le classement définitif.

Prix. — La coupe Challenge décernée au gagnant du raid Paris-Dauville en 1903 et Lyon-Vichy en 1904, sera remise au gagnant du raid Lyon-Aix.

Il sera, en outre, décerné un certain nombre de prix représentés par des objets d'art d'une valeur totale d'environ 10.000 francs, sur lesquels 3.000 francs seront réservés pour le premier et 1.500 francs pour le deuxième.

Tenue. — Les officiers seront en tenue : képi, tunique sans épaulettes ou dolman, bottes ou guêtres avec brodequins.

tant attestation que le cheval est inscrit au nom de l'officier sur les contrôles avant le 20 juin 1905.

2° Copie certifiée de la première page du livret du cheval avec la date exacte de son affectation comme cheval d'armes d'officier.

3° Copie certifiée de sa feuille d'origine s'il y a lieu.

4° Signalement détaillé, certifié, portant avec soin toutes les particularités, cicatrices, lésions anciennes, etc.

5° La liste des performances antérieures du cheval.

Les officiers sont priés de remettre en même temps au jury la photographie de leur cheval montée par eux.

Réunion préparatoire. — Mardi, 25 juillet, réunion au quartier de la Part-Dieu, à Lyon, à la salle d'honneur du 10^e cuirassiers, à 3 heures du soir, pour l'appel, la remise des pièces, la réception des instructions complémentaires.

Les chevaux seront présentés nus à l'examen du jury à partir de quatre heures.

Les officiers trouveront au corps de garde de la Part-Dieu, à partir de six heures du matin, l'indication de leur hôtel.

Voici la liste des membres du jury : MM. le général Geay de Montesson, commandant la 55^e brigade d'infanterie, ancien colonel du 10^e cuirassiers, à Lyon, président du jury ; le lieutenant-colonel Desprez, du 2^e dragons ; le commandant Lasso, du 7^e cuirassiers ; le commandant Cassin de la Loge, du 1^{er} hussards ; M. le vétérinaire Thiriet, du 7^e cuirassiers ; S. A. R. le prince Djemil Toussoun ; le comte d'Iderville ; Frédéric Delagrange, directeur d'Armée et Marine et d'Armes et Sports ; Marcel Henry-Lepeaute et Edouard Ponté.

SPORTMEN ET CHAUFFEURS, se donnent rendez-vous au Pavillon Rivollier, le coquet restaurant avec grandes terrasses ombragées, avec vue de la Gare, en face l'International Palace Hôtel et la Villa des Fleurs.

Quoique très luxueux on déjeune et dîne au Pavillon à prix fixes et au choix sur la carte du jour. Le seul restaurant de luxe donnant cet avantage.

Courses de Chalon-s.-Saône

1^{er} Jour. — Dimanche 16 juillet

Les deux réunions de courses de cette vieille société bourguignonne présentent toujours un véritable attrait avec un programme copieux et le plus vif intérêt avec des champs sinon toujours fournis, du moins réunissant les engagements des concurrents qui se retrouveront ensuite dans la région, à Aix Vichy, Moulins, etc. Aussi les sept épreuves inscrites au programme de la première journée avaient-elles attiré à l'hippodrome de St-Jean-des-Vignes, à 1 kilomètre de la ville, le tout-Chalon moudain, sportif et militaire, ainsi que les nombreux habitués que nous avons coutume de retrouver sur nos hippodromes régionaux.

Ce n'est pas que l'organisation soit parfaite sur ce turf de champ de manœuvres, la piste d'occasion et le terrain épouvantablement sec ne se prêtent guère aux luttes soutenues et plus d'un préfère s'abstenir que de claquer son cheval. Mais il y avait cependant, hier, suffisamment de parlants pour alimenter, au pari mutuel, les deux seuls guichets (un pour le gagnant, l'autre pour le placé) où les parieurs s'écrasent, tant au pesage qu'à la pelouse, sans arriver toujours à leurs fins. Il faut bien reconnaître que cette organisation est absolument insuffisante, avec de vieilles traditions et de vieux moyens, où le tableau noir avec la craie blanche font un gâchis où personne ne peut rien voir, ni rien lire. Le personnel ne paraît guère rompu à cette rude besogne, que les nouvelles installations mieux comprises rendraient cependant bien plus facile.

Tous ces inconvénients n'auraient pas d'importance dans une société nouvelle, à ses débuts et s'efforçant de bien faire. Mais il n'en est pas ainsi à Chalon, où la société se plaindrait presque d'avoir trop de prix importants et d'être débordée par les nombreuses subventions et allocations que son droit d'ancienneté lui permet de distribuer. Ne devrait-elle pas être à hauteur du rôle qui lui incombe ?

Les programmes sont trop favorisés pour que l'on conserve, à Chalon, les errements d'un autre âge et datant certainement de sa fondation. Allons, il ne suffit pas de s'écrier à tout propos *All Right!* C'est un peu vieux jeu ! Oh, yes ! Mais il faut faire en sorte de mieux appliquer la devise et qu'en bon français tout aille bien. Ceci dit, passons aux résultats de la première réunion :

Les courses au trot n'ont eu ni de nombreux partants ni beaucoup d'intérêt. — En l'absence d'*Omesa*, *Coulanges* et *Croquignole* se sont disputé la première course. — Le Derby appartenait d'avance à *Condé* devant *Cajoleuse*.

Au dernier moment les couleurs modifiées des écuries d'Arenberg ont quelque peu brouillé les yeux, mais le succès est resté complet au prince Pierre d'Arenberg qui a successivement gagné 3 courses plates avec *Sauvants*, *Queyrac* et *Gradignan*.

Nous avons revu M. E. Balsan en course gagnant facilement le steeple. Et après le succès marqué du 14^e chasseurs, qui a pris les 3 premières places du military des sous-officiers, il nous a été donné d'applaudir la brillante course de *Coq-Hardi* habilement monté par son sympathique propriétaire.

Au moment du départ de la dernière course un incendie à la foire foraine et qui a en un instant détruit le Palais des Illusions et le Cinématographe, a quelque peu qui au défilé qui s'est fait à pied du côté du sinistre et a troublé la fin de cette fête.

RÉSULTATS

1^{er} Prix de la Société Sportive d'Encouragement, au trot monté, 1.500 fr. — 1. *Coulanges*, à M. le comte de Chantemerle, 3.150 m., 5'35" (1'46" 3/10), Bernardin ; — 2. *Croquignole*, 3.100 m., 5'36" (1'48" 4/10), Tardivon ; — 3. *Colombine*, 3.100 m., 5'40" (1'49" 7/10), Michaud. N. P. Caramel, 3.100, Poitiers.

Après 500 m., *Coulanges* passe en tête et sème ses concurrents ; mais *Croquignole*, qui a suivi avec persévérance, menace sérieusement à l'arrivée le leader, qui semble très épuisé et gagne de justesse.

Colombine a fait de nombreuses fautes et *Caramel* n'a jamais été à la course.

Pesage : G. 12 fr. ; Pl. : 5 fr. 50 et 5 fr. 50.

2^e Prix de la Société Sportive d'Encouragement, Prix spécial. — 2.000 fr. — 1. *Sauvants* (55), à M. le prince P. d'Arenberg (Wilson) ; 2. *Capernotte* (55), à M. le prince A. d'Arenberg (Wilson). N. P. Vigny 47 1/2, Pinon. — 1 long.

La course se passe entre *Capernotte* et *Sauvants* qui domine aisément sa concurrente pour gagner en l'attendant à l'arrivée. Vigny ne fut jamais en course.

Pesage : G. 11 fr. 50 ; Pelouse : 9 fr. 50.

Prix de la Ville de Chalon-sur-Saône, 4.000 m., 2.000 fr. — 1. *Gradignan* (62), à M. le prince P. d'Arenberg (Wilson) ; 2. *La Valseuse* (54 1/2), à M. J. Lieux (Beck) ; 3. *Nopal* (50), à M. le prince A. d'Arenberg (A. Child). — N. P. Mea Culpa (46), Ecoureuil (48), Persée (50 1/2), Echidna (47), 1/2 long. 1/2 long.

Persée manque le départ, mais, dans un effort superbe, se remet dans le peloton, conduit par *Gradignan* jusqu'au bout et qui gagne aisément malgré sa surcharge. Au dernier tournant *La Valseuse* passe *Nopal* qui jusque là s'était tenu en seconde position et énergiquement soutenue par Beck, elle reste seconde d'une demi-longueur, *Nopal* à même distance.

Pesage : G. 8 fr. 50 ; Pl. : 6 fr. 50.

Pelouse : G. 11 fr. 50 ; Pl. 10. et 7 fr. 50.

1^{er} prix de la Société d'Encouragement (3^e série), 3.000 m. — 2000 fr. — 1. *Queyrac* (55) à M. le prince P. d'Arenberg (Wilson) ; *Franc-de-Cœur* (52) à M. J. des Forts (Charles) ; 3. *Nansouk* (55) à M. le prince d'Arenberg (A. Childs). N. P. Grain d'Or, (52 1/5) Lespinasse ; Beau Sire (55), Burland, 1 tête 1 longueur.

Queyrac s'échappe en tête, les autres suivent en peloton, conduits par *Franc-de-Cœur* qui vient sérieusement menacer le gagnant sur la pelouse.

Nansouk suit avec *Grain d'Or* à une tête Beau-Sire loin.

Pesage G. : 27 fr. 50. Pl. 12 fr. 50 et 8 fr.

Pelouse. G. : 63 fr. 50. Pl. 8 fr. 50 et 11 fr. 50.

16^e Grand Derby de chevaux Français. — Au trot monté. — 3.000 fr. — 3200 m. — 1. *Condé* p. n. alz, (62) à M. Chaplain, 5'18" (1'39" 4/10) Jostian ; 2. *Cajoleuse* (60) à M. du Rozier, 5'27" (1'41" 2/10) Paul Viel ; 3. *Carriage* (62), à M. le comte de Chantemerle, 5'33" (1'44" 1/10), Bernardin ; 4. *Mlle de Charréconduit* (62), à M. de Suremain, 5'34" (1'44" 1/10), Devoucoux ; 5. *Caline*, à M. G. Pernet, 5'35" (1'44" 7/10), Michoud. — N. P. : Casse-Carreau (Tardivon) ; Candide, Cliquot.

Condé (Chaplain) s'échappe du peloton, mais *Cajoleuse* s'efforce de le suivre et malgré son allure incertaine elle arrive à le passer après la première partie de la course, mais elle ne conserve pas longtemps son avantage et rétrograde derrière *Condé* qui gagne aisément sans être menacé. Derrière *Cajoleuse*, qui suit tranquillement sur son avance, *Carriage* arrive à dominer le peloton, tandis que *Mlle de Charréconduit* faute à l'arrivée, les autres étant assez près.

Pesage : G. 7 fr. ; pl. 5 fr. 50, 8 fr. 50 et 6,50.

Pelouse : G. 7 fr. 50 ; pl. 5 fr. 50, 8 fr. et 6 fr. 50.

1^{er} prix de la Société des St.-Ch. de France. — Steeple Ch. — 6^e série. — 3.400 m. — 1. *Red River* (66), à M. E. Balzan (le propriétaire), 2. *Edelweiss* (74) à M. de Romanet (Moore) 3. *Catane* (67-42) à M. J. Merle (Abadie), tombé et remonte, 10 longueurs.

Le terrain est dur et les concurrents ne paraissent pas pressés de mener le train ; ils galopent sur place jusqu'à la barre qu'*Edelweiss* renverse. *Catane* prend le commandement au saut de la rivière, devant *Red-River*, *Edelweiss* suit de trop loin. Au dernier tournant *Catane* dérobie dans la pelouse et sème son jockey, tandis que *Red-River* passe le poteau sans être inquiété par *Edelweiss*.

Abadie remonte *Catane* pour terminer son parcours et se faire attribuer le 3^e prix.

Pesage : G. 7 fr. — Pelouse : 8 fr.

Prix de M. le Ministre de la Guerre. — Military 3^e série. — 2.500 m. — 1. *Ignace* (69), à M. Ma-buher (le propriétaire) ; 2. *Salvatrice* (72), à M. Laurent (le propriétaire) ; 3. *Finette II* (74), à M. Roze (le propriétaire). — N. P. Palikare (74) ; Furia (69) ; Poule II (72) ; Tabouret (72) ; Frenthorpe (74) ; Bussany (72). — 2 long., 1 long.

Poule II mène d'abord le train assez soutenu, puis *Ignace*, qui lui ayant succédé s'échappe du peloton et s'assure, dès le dernier tournant, une avance sur laquelle elle gagne la course. *Salvatrice* et *Finette*, qui se tenaient près, terminent dans l'ordre sans être inquiétés par *Palikare*, bien monté, mais que sa surcharge n'a pas permis de figurer à l'arrivée devant *Furia* et *Poule II*.

Pesage : G. 105 fr. 50 ; pl. 17 ; 12 et 9 50.

Pelouse : G. 88 fr. ; pl. 22,50 ; 23,50 et 16 fr.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France. Military 2^e série, 3.000 m. — 1. *Coq-Hardi* (78) à M. Chambon (de propriétaire) ; 2. *Energique* (74), à M. Heyson (M. Bruyas) ; 3. *Nadman-Consolido* (77) à M. Audouard (M. Mousset). — N. P. Anniversaire (79), Hanovre (72), Joligny (72), Alerle (74) tombée.

La course a été à la merci de *Coq-Hardi*, qui a mené le train et a gagné avec une belle avance. *Energique* à plusieurs longueurs devant *Nadman-Consolido*. Tous les autres échoués sur ce parcours rudement couvert. *Alecto* dérobie est tombée, son cavalier s'est relevé sans aucune contusion.

Pesage : G. : 9 fr. 50 ; pl. 7 fr. et 12 fr. 50.

Pelouse : G. 11 fr. 50 ; pl. : 7 fr. 50 et 15 fr. 50.

COURSES DE VICHY

Engagements reçus le jeudi 13 juillet.

Jeudi 27 juillet.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG

(Trot monté)

M. Aubergé..... Bienvenu.
A. Beauchamp..... Blondau.
Cavey aîné..... Bageaud.
Abel Compin..... Barbutane.
L. Bubu..... Bérangère.
Emorine..... Belle-Pauvre.
El. Guyon..... Balhazar.
Bellevue.
E. Mermier..... Arano.
Brise-Vent.
Ph. Savigny..... Ronette.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE

(Trot monté)

A. Beauchamp..... Caramel.
Cte de Chantemerle..... Coulanges.
El. Guyon..... Champhonnie.
G. Perrot..... Croquignole.
B. Prévost..... Colombine.
Cendrillon.

Courses de Moulins

Mardi, 1^{er} août.

PRIX DE L'ÉLEVAGE ET DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Trot monté. — 1.200 fr. — 3.200 m.

A. Beauchamp..... Candide.....
A. Beauchamp..... Caramel.....
A. Beauchamp..... Castille.....
H. Biétrix-Zanzi..... Conquérant.....
Comte de Chantemerle..... Carriage.....
Comte de Chantemerle..... Coulanges.....
E. Guyon..... Casse-Carreaux.....
E. Guyon..... Champhonnet.....
E. Guyon..... Cascadeur.....
A. Mariotti..... Omesa.....
E. de Suremain..... Mlle de Charréconduit.....

Courses de Chalamont

Mardi 15 Août.

1^{er} prix du Conseil général (Au trot monté). — 600 francs, dont 500 francs offerts par le Conseil général de l'Ain et 100 francs par la ville de Chalamont, pour poulains et pouliches de 3 ans, nés et élevés dans le département de l'Ain, issus d'un étalon de l'Etat de pur sang ou de demi-sang national, approuvé ou simplement autorisé par l'administration des haras.

Poids : 62 kil.

Distance : 2.800 mètres.

300 francs et la moitié des entrées au premier, après que le sixième aura doublé la sienne ; 150 francs et le reste des entrées au second ; 75 francs au troisième ; 50 francs au quatrième ; 25 francs au cinquième ; le sixième doublera son entrée.

Entrée : 10 francs, moitié forfait.

Engagements jusqu'au jeudi 10 août, avant huit heures du soir, chez M. le secrétaire des courses à Chalamont.

Ce prix est exclusivement réservé aux propriétaires et métayers du département de l'Ain, qui exercent constamment la profession d'ouvriers agricoles et cultivent de leurs propres mains leur propriété ou leur ferme, qui engageront des chevaux dans les conditions énoncées ci-dessus, élevés chez eux et leur appartenant depuis deux ans, qui seront montés par eux-mêmes, leurs fils, leurs domestiques ou leurs amis, à l'exclusion des entraîneurs ou jockeys de profession. La tenue de course est de rigueur.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (Au trot monté). — 1.500 francs offerts par la Société Sportive d'Encouragement pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés dans le deuxième arrondissement d'inspection générale des haras comprenant les dépôts d'étalons d'Anney, Angers, Blois et Cluny, âgés de trois ans, montés au trot, et n'ayant jamais gagné une somme totale de 4.000 francs, ni un premier prix de 2.000 francs, ni trois premiers prix de 1.000 francs.

1.000 francs et les entrées au premier ; 300 fr. au second ; 200 francs au troisième. — Entrée : 20 francs. — Poids : 62 kil.

Le gagnant d'une somme totale de 1.000 francs reculera de 50 mètres ; de 2.000 francs, de 75 mètres ; de 3.000 francs, de 100 mètres.

Distance : 3.100 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 7 août, avant huit heures du soir, chez M. le secrétaire des courses, à Chalamont.

2^e prix du Conseil général (Au trot monté ou attelé). — 600 francs, dont 500 francs offerts par le Conseil général de l'Ain et 100 francs par la ville de Chalamont, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de l'Ain, et appartenant à des propriétaires habitant le département, issus d'un étalon de pur-sang ou de demi-sang national, approuvé ou simplement autorisé par l'administration des haras, montés ou attelés au trot.

300 francs et la moitié des entrées au premier, après que le cinquième aura doublé la sienne ; 150 francs au second et le reste des entrées ; 100 francs au troisième ; 50 francs au quatrième ; le cinquième doublera son entrée. — Entrée : 10 francs, moitié forfait.

Poids pour les chevaux montés : 3 ans, 60 kil. ; 4 ans, 65 kil. ; 5 ans et au-dessus, 70 kil. Poids libre pour les chevaux attelés. — Distance : 2.800 mètres environ.

Les chevaux de 5 ans et au-dessus reculeront de 150 mètres ; ceux de 4 ans, de 100 mètres. Tout gagnant en un ou plusieurs prix d'une somme totale de 500 francs, reculera de 50 mètres ; de 1.000 francs, de 75 mètres ; de 2.000 francs, de 100 mètres ; de 3.000 francs et au-dessus, de 150 mètres.

Engagements jusqu'au jeudi 10 août, avant huit heures du soir, chez M. le secrétaire des courses, à Chalamont.

Prix de la Ville de Chalamont (course plate, gentlemen). — 700 francs, dont 400 francs offerts par le Conseil général de l'Ain et 300 fr. par la ville de Chalamont.

500 fr. au premier, 150 fr. au second, 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné un prix de 1.000 fr. ou une somme de 6.000 fr. en plusieurs prix (courses plates ou à obstacles).

Entrée : 40 fr., moitié forfait ; la moitié des entrées au second.

Poids : 3 ans, 65 kil. ; 4 ans, 70 kil. ; 5 ans et au-dessus, 74 kil.

Tout cheval gagnant, depuis le 1^{er} janvier 1904, d'un prix inférieur à 1.000 fr. (en plat ou à obstacles), portera 3 kil. Les chevaux de demi-sang et les anglo-arabes recevront 5 kil. Tout gentleman n'ayant pas gagné 1.000 fr. en un ou plusieurs prix recevra, en outre, 2 kil.

Distance : 2.000 m. environ.

Engagements jusqu'au jeudi 10 août, avant huit heures du soir, chez M. le secrétaire des courses, à Chalamont.

Prix de la Société d'Encouragement (pour l'amélioration du cheval français de demi-sang) (au trot monté ou attelé). — 600 fr., dont 500 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, au nom du gouvernement de la République, et 100 fr. par la ville de Chalamont, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 à 6 ans, nés et élevés dans la circonscription des haras de Cluny et d'Anney, n'ayant pas gagné une somme totale de 5.000 fr.

400 fr. au premier, 150 fr. au second, 50 fr. au troisième.

Entrée : 10 fr., moitié forfait. Les entrées et forfaits moitié au premier, moitié au second, après que le quatrième aura retiré son entrée.

Poids pour les chevaux montés : 3 ans, 60 kil. ; 4 ans, 65 kil. ; 5 ans, 69 kil. ; 6 ans, 72 kil.

Poids libre pour les chevaux attelés.

Distance : 3 ans, 2.950 m. ; 4 ans, 3.100 m. ; 5 ans, 3.200 m. ; 6 ans, 3.300 m.

Tout gagnant d'une somme totale de 2.000 fr. reculera de 150 m. ; de 1.000 fr. de 100 m. Les chevaux nés et élevés dans le département de l'Ain bénéficieront d'une avance de 125 m.

Engagements jusqu'au jeudi 10 août, avant huit heures du soir, chez M. le secrétaire des courses, à Chalamont.

Prix du Grand-Etang (Prix de consolation, au trot monté). — 300 fr. offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 à 4 ans, nés et élevés dans le département de l'Ain et qui n'auront pas, dans les 1^{er} et 2^e Prix du Conseil général et le Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, courus à Chalamont le 15 août 1905, gagné un premier prix de 100 fr. ou reçu dans l'une de ces courses, comme second ou troisième, une somme de 100 fr.

100 fr. au premier, 80 fr. au second, 60 fr. au troisième, 40 fr. au quatrième, 20 fr. au cinquième.

Entrée libre. Distance : 2.800 m. environ.

Poids : 3 ans, 60 kil. ; 4 ans, 65 kil. ; 5 ans, 70 kil.

Les engagements seront reçus au pesage, avant la course.

Agent pour la Région Roannaise de la Marque G. RICHARD-BRASIER

J. LABAUME
40, Rue Gambetta, ROANNE (Loire)

AUTOMOBILISME

La Course de Côte du Mont-Genis

Dimanche s'est disputée cette intéressante épreuve qui comporte 22 kilomètres de côte relevée à 10 et 12 %.

Comme on le verra, les maisons lyonnaises Rochet-Schneider et la Buire, qui y prenaient part, s'y sont fort bien comportées. Voici les résultats :

Grosses voitures : 1. Nazzari (sur Fiat), 19'18" ; 2. Cagno (Fiat), 19'26" ; 3. Hémy (Darracq), 20'26" ; 4. Vitalis (Rochet-Schneider, 23'26", qui a cassé son levier de changement de vitesse ; Juvanon (Rochet-Schneider) a dérapé et volé une roue.

Voitures légères : 1. Raggio (Itala), 23'57" ; 2. Blart (Itala), 27'26" ; 3. Brogliatti (Darracq), 34'27".

Touristes : 1. Docteur Weillshott (Fiat), 23'6" ; 2. Sorinani (Itala), 24'41" ; 3. Rolla (Itala), 25'37" ; 4. Jolliot (Buire, Lyon), 25'49".

Les parcours étaient très dur mais, par contre, un temps radieux a favorisé les coureurs. Dans la tribune d'honneur, parmi les notabilités du monde automobile et les « officiels », se trouvaient la Reine-Mère d'Italie et le duc des Abruzzes.

A midi, un grand banquet a été servi au fort du Mont-Genis. Plusieurs toasts ont été portés.

La Coupe de Rothschild à Aix-les-Bains

M. le baron Henri de Rothschild a annoncé au Comité de l'Automobile-Club du Rhône qu'il offrirait à Aix-les-Bains la Coupe, qui devait continuer à se disputer en vitesse à Nice et que l'Automobile-Club de Nice ne veut plus organiser.

Cette coupe sera disputée au cours de la prochaine quinzaine automobile de 1906 et un règlement spécial sera élaboré.

Le goudronnage des routes

De très intéressants essais de goudronnage sont effectués en ce moment sur la route nationale de Lyon à Grenoble à la hauteur du fort de Bron. Comme nous l'avons déjà annoncé c'est grâce à une subvention de l'Automobile-Club du Rhône que ces essais ont pu être tentés et qu'ils se poursuivent sous l'active direction de l'administration des ponts et chaussées.

Le Match Paul Meyan-Sydney

Le passage samedi à Bourg, M. Paul Meyan sur 24 chevaux de Diétrich et M. Sydney sur sa 18 chevaux Sydney, accomplissent leur match de tourisme (enjeu 10.000 fr.). M. Meyan est passé dans la matinée, et M. Sydney peu après à 10 h. 35. Ce dernier s'est arrêté pour déjeuner et n'est reparti qu'à midi pour Aix-les-Bains. Hier les 2 concurrents, ont effectué l'itinéraire suivant : Aiguebelle, Modane, Mont-Cenis, Briançon, Embrun.

BENZO-MOTEUR

Essence de Pétrole Spéciale

POUR AUTOMOBILES

GRAND PRIX PARIS 1900

FENAILLE & DESPEAUX

1, Rue Constantine, LYON

à résister aux poussées de la foule. Les forces de police déployées se réduisent à un seul gardien de la paix, c'est trop ou pas assez. Il est vrai que tous étaient retenus par le service d'ordre à la revue. Aussi, lorsque à 10 heures 10 le groupe compact des 13 premiers coureurs arrive, les commissaires réalisent-ils un tour de force en leur ménageant, dans la foule, un chemin large à peu près de cinquante centimètres. Les routiers, habitués à ces situations, en tirent parti adroitement et le contrôle s'effectue sans incident.

Cependant une véritable bataille s'engage pour la signature. Trop pressé Ringeval ne trouve rien de mieux que de mettre simplement son initiale R. ce qui, un moment, a pu faire croire qu'il n'était pas passé.

Mais vu l'influence des curieux, le commissaire général de la course, notre confrère Victor Jirey, décide de neutraliser le contrôle. Les concurrents devront donc s'attendre et repartir ensemble.

Tous les concurrents profitent alors du répit accordé pour se tremper la tête dans un seau d'eau, la plupart y trempent également leur casquette.

Tous acceptent avec plaisir une bouteille d'eau de Vichy et un flacon d'alcool de menthe que la maison Piverla, par l'intermédiaire d'une ébahissante dame, leur fait distribuer à leur passage et qui leur fut un utile rafraîchissant pour le reste du parcours.

Pendant ce temps, on questionne les coureurs et c'est ainsi que, par bribes, nous apprenons : que Potier qui vient d'arriver dans la voiture des organisateurs a été obligé d'abandonner à Bourges, son tendon le faisant horriblement souffrir et ayant de plus reçu, par inadvertance, un coup de fouet de charretier juste sur sa jambe malade. Nous apprenons encore que Lignon a brisé sa machine en deux à l'entrée de la ville, mais put repartir sur une machine de rechange; que Watelier est allé donner de l'avant contre le char d'une laitière, près du pont Lafayette, et s'est démis le coude, ce qui le fait horriblement souffrir, car on le voit pédaler en tenant le bras en l'air, etc. Tout cela intéresse fort les curieux qui assiègent littéralement le contrôle, ce qui permet au correspondant-photographe de l'Auto, M. Blot, de prendre quelques clichés d'un saisissant effet.

Peu après les *Tour de France* repartent et suivent le cours Gambetta où la foule est également très dense. La chaleur est étouffante. Plus d'un pneu égale bruyamment en roulant sur les pavés. Ce sont alors des rassemblements, des interventions bienveillantes mais inopportunes autour du coureur qui remet en état sa machine et repart à la poursuite de ses concurrents.

Aucourturier fut une de ces victimes en haut de la montée des Sables, mais grâce au train lent de ses concurrents il pu recueillir peu après.

Voici l'heure de passage des concurrents au contrôle de Lyon :

A 10 heures 10 : Aucourturier, Dorigne, Pautrat, Carnet, Ringeval, Lignon, Georget, Fourchotte, Chauvet, Maitron, Petit-Breton, Trousselier, Watelier.

Cateau signe à 10 h. 14 ; Gabory le suit à 15 secondes, puis Soulié à 10 h. 21 ; Monge à 10 h. 33 ainsi que Jean Fischer et Daumain. Ce dernier est très frais, très dispos. Après une bonne ablation et des rafraîchissements, ils repartent. Samson signe à 10 h. 44, Decap à 10 h. 50, Leygout, 40 secondes après ; Bamonde à 10 h. 53.

A 10 h. 58, Carrière et Guillaume, très frais ; Chédépois à 11 h. 30, ainsi que Fily, Serès, Chosson ; Lallemand à 1 h. 4, se restaure et repart. A 1 h. 21 arrivent Lacroix, Pepin, Ventresque, et Richard qui font un bon repas au contrôle et repartent à 2 h. 30. Richard amuse la foule, chante et fait des discours au public.

Pinchaut arrive à 2 h. 39 ; il a fait une erreur de parcours au départ.

Le dernier Desvages, président de l'Intermagasins-Sport de Paris, et qui fait la course en amateur signe au contrôle de Lyon à 4 h. 12.

Mais le peloton de tête est déjà loin. A partir des Adrets, les côtes commencent à se faire sentir ; Dorigne, Georget et Gabory sont les premiers lâchés. Une descente Petit-Breton, en voulant éviter une poutre, freine brusquement, Chauvet ne peut éviter la chute et entraîne avec lui Lignon et Fourchotte. Aucourturier s'échappe par chance sur les bas-côtés ; on soigne Chauvet, qui repart peu après.

Aucourturier, dont le pneu est dégonflé, se fait lâcher dans une côte et il sera obligé de fuir le parcours sur une machine d'emprunt. Trousselier qui a commis l'imprudence de l'attendre se lance à la poursuite des leaders et après une chasse de 12 kilomètres les rejoint et se paie le luxe de les décoller dans une dernière côte, d'autant plus que son plus sérieux concurrent est à ce moment pris de crampes. Trousselier arrive donc à Grenoble terminus de l'étape avec 400 mètres d'avance sur Petit-Breton.

Ringeval est à 100 mètres, Cornet est 4^e devant Aucourturier.

A la suite de la 3^e étape, le classement général donne : 1. Trousselier 10 points, 2. Aucourturier 15 points, 3. Cornet 25 points, 4. Dorigne 38 points, 5. Fourchotte 60 points, 6. Ringeval, 7. Georget, 8. Gabory, 9. Chauvet, 10. Maitron, 11. Petit Breton.

Les concurrents ont essayé de se reposer à Grenoble durant la nuit du 14 au 15 juillet malgré les musiques des bals populaires. Je passe sur la dispute Abran-J. Comte pour dire quelques mots de la 4^e étape : Grenoble-Toulon, dont Victor Breyer donne le départ à 3 heures du matin.

Les lâchages ont commencé dès Vézille, point où les coureurs attaquent la côte de Laffrey.

La route se poursuit accidentée jusqu'à Corps. C'est l'étape la plus dure du parcours. Voici du reste les résultats :

1. Aucourturier, à 4 h. 43' 46" ; 2. Petit-Breton, à 5 h. 28' 3" ; 3. Georget, à une roue ; 4. Pautrat, à 5 h. 58' 9" 3/5.

A partir de ce coureur, le contrôle du quartier Brunet est transporté à la Taverne Alsacienne, ce qui fait une différence de trois kilomètres.

5. Chauvet, à 6 h. 31' ; 6. dead heat ; Four-

chotte et Ringeval, à 7 h. 6' ; 8. Cateau, à 7 h. 7' ; 9. Fischer, à 7 h. 32" ; 10. Soulié, à 7 h. 57.

Le départ de Toulon pour Nîmes aura lieu lieu mardi à 2 h, du matin.

AUX GALERIES MODERNES

55, place de la République, Lyon.

Pneus L. licence DUNLOP..... 11 fr. 50
Chambres à air para pur (garantie 1 an) Midlan et Dunlop..... 4 fr. 95
Chambres à air « Universelle », de Bergougnan (réclame) sous garantie... 3 fr. 95
Cycles Fulgor, montés sur pneus Dunlop (garantis 5 ans)..... 125 fr. »
B.S.A. toutes pièces, véritables pneus Dunlop..... 190 fr. »

Vélodrome Tête-d'Or

Réunion du Challenge Municipal

14 juillet.

Rien n'est changé dans notre petit monde sportif. Nous avons toujours deux pouvoirs sportifs à Lyon, l'U. V. F. et la F. C. L. S. E., et, qui plus est, ne parviendront jamais à s'en tendre.

On aurait pu espérer qu'avec le temps et surtout, en cette journée de 14 juillet, les questions de boutique auraient fait trêve afin de permettre de disputer comme il convient le challenge municipal entre les coureurs de nos deux fédérations.

Malheureusement, une question de qualification fut soulevée et, vendredi, chaque fédération courut séparément, laissant le soin au Conseil municipal de trancher le différent.

Les délégués de l'U. V. F. n'acceptèrent pas, en effet, telle quelle la composition de l'équipe du Vélo-Club Lyonnais (F. C. L. S. E.), composée de Perrin Brunet et Berthollet, deux des coureurs étant, paraît-il, anciens membres pensionnés de l'U. V. F.

En toute sincérité il me semble que, vendredi, l'U. V. F. n'avait pas à faire de réserves puisque le challenge ne se dispute pas sous ses règlements. Le Vélo-Club Lyonnais présentait une équipe non formée pour la circonstance, mais dont tous les coureurs, au moins depuis le début de la saison, ont toujours couru sous ses couleurs contre les autres clubs de la F. C. L. S. E. C'est actuellement la meilleure équipe de la Fédération. Peut-être est-ce là le motif caché des réclamations.

Cependant j'ai parlé à quelques-uns des coureurs intéressés et aucun ne s'est montré hostile à se mesurer contre ceux de la Fédération, ce qui fait bien voir qu'une fois de plus ce sont les dirigeants qui sont le plus souvent causes de ces petites chicanes fédérales pour le plus grand désespoir des sportifs et des coureurs.

Ceci dit, revenons à la réunion qui, à vrai dire, a été peu intéressante. Le challenge municipal, le gros morceau de la réunion, s'est disputé au petit bonheur, sans que le public et même la presse comprennent grand chose. Les équipes du Vélo-Griffon pour l'U. V. F. et du Vélo-Club Lyonnais pour la F. C. L. S. E. se sont qualifiées pour disputer la finale qui aura donc lieu à une date indéterminée.

Les autres épreuves ont été peu intéressantes, seul le handicap a fourni l'occasion de quelques jolis efforts.

La course de 15 kil., réservée aux coureurs de la F. C. L. S. E., a perdu de son intérêt par suite du manque d'entraîneurs. Perrin, le vainqueur, a montré d'excellentes qualités, ainsi que son « copain » Brunet qui s'est fait souvent applaudir.

Michel Benoît est toujours l'homme vite et sa position à l'emballage, où aucun déhanchement ne s'aperçoit, lui a depuis longtemps conquis tous les suffrages.

Voici les résultats.

Challenge Municipal (1.000 m.). — Aucune conciliation ne pouvant avoir lieu entre les dirigeants de l'U. V. F. et de la F. C. L. S. E., il est décidé d'un commun accord que chaque fédération fera disputer les séries éliminatoires entre ses sociétés respectives. La finale entre les équipes gagnantes de chaque fédération étant renvoyée à une date indéterminée, lorsque la ville aura statué sur la oui ou non qualification de l'équipe du V. C. L. Trois sociétés se présentent pour la F. C. L. S. E. Le sort donne le C. C. XX^e exempt.

1^{re} série. — Vélo-Club bat Cyclistes Amateurs Lyonnais. — 1. Brunet (V.-G. L.) ; 2. Perrin (V.-C. L.) ; 3. Lambert (C. A. L.). N. pl. Berthollet (V.-C. L.) ; Favre et Cruizel (C. A. L.).

Finale. — Vélo-Club Lyonnais bat Cyclistes-Club du XX^e Siècle. — 1. Brunet, 2. Perrin, à 1 long., 3. Berthollet.

Cinq sociétés de l'U. V. F. se présentent pour disputer le challenge. Le Vélo-Griffon est exempt au premier tour.

1^{re} série. — Le Football-Club bat le Rapid-Cycle. — 1. Calot (F.-C. L.) ; 2. Challeux (F.-C. L.) ; 3. Jossierand (F.-C. L.) ; 4. Boudier (R.-C.).

2^e série. — L'Étoile-Cycle bat le Cyclophile des Terreaux. — 1. Vidard (E.-C.) ; 2. Bouvier (E.-C.) ; 3. Hyvert (E.-C.).

Demi-finale. — Le Vélo-Griffon bat le Football Club qui se retire un de ses équipiers étant tombé.

Finale. — Le Vélo-Griffon bat l'Étoile-Cycle, 1. Michel Benoît (V.-G.), 2. Vidard (E.-C.), 3. Soubeyrat (V.-G.), Guépe (V.-G.). T. 1'30. Gagné d'une longueur.

Le Vélo-Club Lyonnais (F. C. L. S. E.) et le Vélo-Griffon (U. V. F.), sont donc qualifiés pour disputer la finale du Challenge municipal si elle a jamais lieu.

Course Scratch amateurs (U. V. F.). 1.000 m. **1^{re} série.** 1. M. Benoît (V.-G.) ; 2. Boudier, deux partants. T. 2'24". Gagné facilement. — **2^e série.** 1. Soubeyrat (V.-G.), 2. Duruply (E.-C.), deux partants. T. 2'27". Gagné facilement. — **3^e série.** 1. Guépe (V.-G.), 2. Temporel (E.-C.). N. P. Girhon, Preneux. T. 1'49. Gagné d'une longueur. — **1^{re} série.** 1. Bouvier (E.-C.), 2. Ville-neuve (C. D. T.), 2 partants. Temps 2'56" 4/5, gagné d'un pneu. **2^e série.** 1. Hyvert (E.-C.), 2. Archier (V.-G.), 3. C. D. T. T. 1'58, gagné d'une demi-longueur. — **6^e série.** 1. Vidard aîné (E.-C.),

2. Revol (V.-G.), 3. Giraud (R. C.). T. 2'6" 25, gagné d'une roue.

7^e série. — 1. Charpiot (V.-G.) ; 2. Descollonges (E.-C.). Deux partants. T. 1'35" 2/5. **8^e série.** — 1. Moncel (V.-G.) ; 2. Jouffray (V. G.) ; 3. Durrupty (V.-G.). N. P. Vidard jeune, T. 1'31" gagné facilement.

Repêchage. — 1. Temporel en 1'35". **1^{re} demi-finale.** — 1. M. Benoît (V.-G.) ; 2. Temporel (E. C.). T. 2'27" Temporel se relève au dernier tour. **2^e finale.** — 1. Soubeyrat (V. G.) ; 2. Hyvert (E.-C.). T. 1'50". Malgré une bonne défense de ce dernier, Soubeyrat gagne néanmoins d'une longueur. **3^e demi-finale.** 1. Charpiot (V.-G.) ; 2. Bouvier (E.-C.) ; T. 2' 12/5 Charpiot s'échappe au dernier tour et n'est jamais rejoint.

FINALE. — 1. Michel Benoît, 2. Soubeyrat, 3. Charpiot, tous du V.-C. T. 1'55 Michel Benoît qui mène au dernier tour résiste dans la ligne d'arrivée au rush de Soubeyrat qui succombe d'une longueur.

15 kilomètres avec entraînement humain (F. C. L. S. E.). — Cinq partants.

Le manque d'entraîneurs est général. On voit cependant deux tandems qui viennent se mettre à la disposition de Barqui.

Au début, Brunet, dont on connaît les excellentes qualités au train, vient entraîner Perrin à bicyclette et réussit à lui faire prendre 100 mètres d'avance, mais Brunet crève ce qui permet à Chaput de recoller au leader après une chasse de plusieurs tours.

Derrière eux, Coudert, Marin et Barqui entraînés par Berthollet reviennent peu reprendre contact au 15^e tour avec les hommes de tête. Barqui, qui a pris le commandement couvre, les 10 km. en 1'52". Bientôt Coudert abandonne et Marin se fait décoller. La course se poursuit alors sans changement appréciable vu le manque d'entraîneurs. Chacun se réserve pour le dernier tour.

Trois tours avant la fin, Brunet, avec un ap- propro extraordinaire, par brusquement du haut du virage, emmenant Perrin qui a vite fait de prendre 100 et 200 mètres malgré les efforts de Chaput livré dès lors à lui-même.

Perrin gagne d'un demi-tour sur Chaput qui, à l'emballage, bat Barqui d'une demi-roue. Marin est à 1 tour. T. 21' 22".

Handicap amateur U. V. F. (1.000 m.). — **1^{re} série.** — 1. Michel Benoît (scratch) ; 2. Revol (30). T. 1' 29". Gagné facilement. — **2^e série.** — 1. Soubeyrat (scratch) ; 2. Descollonges (40) ; 3. Challeux (90). T. 1' 23". Gagné d'une longueur. **3^e série.** — 1. Bérard (60) ; 2. Bouvier (25). T. 1' 23". Gagné d'une roue. — **4^e série.** — 1. Vidard jeune (80) ; 2. Guépe (15). T. 1' 26". Gagné de 2 longueurs. — **5^e série.** — 1. Charpiot (20) ; 2. J. Bonnaire (60). T. 1' 23". Gagné d'une longueur. — **6^e série.** — 1. Calot (90) ; 2. Temporel (25). T. 1'20". Gagné de 3 longueurs.

FINALE. — 1. Soubeyrat (scratch) ; 2. Michel Benoît (scratch) ; 3. Bérard (60) ; 4. Charpiot (20). T. 1' 21". M. Benoît qui a mené tout le long se laisse battre, par excès de confiance, semble-t-il, d'une demi-roue par Soubeyrat.

Course de primes (F. C. L. S. E.). — (5.000 m.). — **1^{re} prime.** 1. Brunet, 2. Laubert ; **2^e prime.** 1. Brunet, 2. Laubert ; **3^e prime.** 1. Brunet, 2. Chardon ; **4^e prime.** 1. Laubert, 2. Brunet ; **5^e prime.** 1. Brunet, 2. Chardon, 3. Laubert. T. 8' 40". Gagné d'une demi-roue.

— Rappelons que la prochaine réunion au Vélodrome Tête-d'Or aura lieu le 6 août prochain.

V. Brochu.

Parc des Sports

La deuxième réunion du Parc des Sports a eu lieu hier devant une assistance plutôt chaire-mée par suite des fêtes.

Les diverses épreuves portées au programme ont été bien disputées.

Championnat de Vitesse de la F. C. L. S. E. 4.000 m. — **1^{re} série.** 1. H. Coudert, 2. Douvre ; **2^e série.** 1. Perrin, 2. Marin ; **3^e série.** 1. Moine, 2. Chadel ; **4^e série.** 1. Laubert, 2. Pouchois ; **5^e série.** 1. Berthollet, 2. Chaput ; **6^e série.** 1. Chardon, 2. Favre ; **7^e série.** 1. Lély, 2. Mathieu ; **8^e série.** 1. Cruizel, 2. Astier ; **1^{re} 1/2 finale.** 1. Berthollet, 2. Marin, 3. Favre. N. P. Douvre. Berthollet mène toute la course et gagne assez facilement, 200 m. 12" ; **2^e 1/2 finale.** 1. Perrin, 2. Cruizel, 3. Mathieu. Perrin, très supérieur, part à 400 m. et gagne sans s'employer ; **3^e 1/2 finale.** 1. Laubert, 2. Lély, 3. Moine. Train lent mené par Laubert pendant 500 m. ; au dernier virage, Laubert démarre brusquement et gagne par deux longueurs ; **4^e 1/2 finale.** 1. H. Coudert, 2. Pouchois, 3. Chardon. Sur place au départ puis train d'entrainement pendant 600 m. En haut du virage Pouchois démarre ayant Coudert et Chardon dans sa roue ; Coudert passe dans le dernier virage et gagne d'une longueur ; Chardon aurait pu finir 2^e, s'il avait poussé jusqu'au haut, Finale, 1. Perrin, 2. Laubert à une roue, 3. H. Coudert. Perrin mène la danse suivi par Laubert et Coudert, ce dernier démarre à 400 mètres passe Laubert mais ne peut remonter Perrin qui gagne dans un beau style. Coudert est débordé par Laubert dans la ligne droite. T. 1'46" 4/5. 200 m. en 13" 4/5.

La victoire de Perrin est très applaudie.

Course de 30 kilomètres, derrière motos

SUCCURSALE de LYON, rue de la République, 62



Demandez le Catalogue spécial

[illegible]

sur Pneus **GRAMMONT**

Les Magasins sont fermés les Dimanches et Fêtes à midi

TÉLÉPHONE : 19-60

Téléph. : 4-91 — Adresse Télégraph. : AUTOMOBILES-PEUGEOT-LYON

AVEC (75 % D'ÉCONOMIE)



CHAUFFEURS, examinez ces enveloppes métalliques aux écailles cimentées, et vous munirez vos pneumatiques des **Préservateurs Jupiter**.

VISITEZ l'Usine **M. Camille VADON**, 17-19, Rue du Musée Téléphone : 30-23
aux Brotteaux (près du Musée Guimet)
Dépôt à Paris : 207, Boulevard Péreire

TÉLÉPHONE : 19-61

Roues carrossées

A 2 Vitesses directes

Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

Agent Régional : **C. CHEVROLAT**, 28, rue Pierre-Corneille, LYON

ALCYON

9, RUE DUHAMEL

Darracq

ATELIER

pour

Grosses Réparations

GARAGE OFFICIEL DE L'A.C.R.

La seule
La vraie marque
La plus ancienne

LA SEULE GARANTIE, PRÉPARÉE AVEC LA VRAIE RECETTE AUTHENTIQUE DE PLANTES MÉDICINALES. Approuvée par les sommités médicales. LA PLUS ANCIENNE, LA VRAIE MARQUE

Agent : P. BOUCTIENET, 70, boulevard des Brotteaux, LYON

PUISSANT VULNÉRAIRE HYGIÉNIQUE STIMULANT DES FONCTIONS ORGANIQUES. — SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICÉRIES ET MAISON D'ÉPICÉRIE.